



Newsletter Lignon du Forez - Natura 2000

N°62 – Octobre 2016

Les communes du SYMILAV, sans pesticides s'affichent...

Champdieu et Saint-Martin-la-Sauveté affichent leur engagement à l'entrée de leur village

Parmi les dix communes de plus de 1000 habitants ayant réalisé un plan de désherbage communal dans le cadre du Contrat Rivière Natura 2000, les deux communes de Champdieu et Saint-Martin-la-Sauveté ont installé en entrée de bourg les panneaux indiquant que la commune travaille désormais sans pesticides. Cela implique la mise en place de nouveaux principes de gestion des espaces verts et de l'enherbement.

L'implication des élus a été importante pour la réalisation et la mise en place du plan de désherbage communal. Cet engagement s'accompagne d'investissements en matériels adaptés, subventionnés par l'Agence de l'Eau, la Région et le département.

Les plans de désherbage communaux ont été réalisés entre 2013 et 2015 sous une co-maîtrise d'ouvrage Communes-SYMILAV. Le diagnostic et l'audit nécessaire à l'élaboration de ces plans ont été fait par le groupement « Lycée Agricole de Montravel – Frapna ». Ce programme a donné lieu à des réunions publiques dans les communes afin de sensibiliser la population et expliquer les choix et conséquences dans la gestion des espaces communaux.

Il est prévu que les communes de moins de 1000 habitants sur le bassin versant, qui le souhaitent, puissent réaliser un plan de désherbage simplifié, qui comportera tout de même l'ensemble des éléments permettant sa validation institutionnelle.



Auvergne – Rhône-Alpes

Loire
LE DÉPARTEMENT





Travaux de gestion de la ripisylve sur le Vizézy de plaine

Mobilisation de l'équipe rivière sur plusieurs tronçons

La ripisylve du Vizézy a fait l'objet de travaux de gestion conséquents en 2016. L'équipe rivière du syndicat a été fortement mobilisée, et l'est encore aujourd'hui, pour la mise en œuvre des opérations d'entretien et de restauration des boisements en bord de cours d'eau (ripisylve). Lors de la préparation des chantiers par les techniciens de rivière, la répartition des travaux qui sont réalisés par entreprise ou par l'équipe est alors définie. Le programme réalisé en 2016 comportait les tronçons suivants :



Localisation	Linéaire	Principe de gestion
Montbrison de Chez le Gras à la Rocade de Bicêtre	4300 m	Restauration
De Bullieux à Mornand	6800 m	Entretien
De Mornand à la confluence au Lignon	7500 m	Restauration



Bilan des travaux :

ABATTAGE FACONNAGE		Savigneux Mornand	Mornand Poncins	Montbrison Tronçon 3	Montbrison Tronçon 2	Montbrison Tronçon 1	TOTAUX
classe 10/20	U	48	71	22	9	69	219
classe 20/30	U	20	14	1	4	25	64
classe 30/50	U	2	3			10	15
classe 50/+	U						0
total abattage façonnage		70	88	23	13	104	298
CHAUFFAGE	unité stère	14,29	14,83	2,21	2,37	26,87	60,57
REMANENTS	unité m3	18,58	19,27	2,87	3,08	34,94	78,74
EMBACLE	unité m3					2	2



ARRA² : rencontre du réseau d'animateurs (trices) agri-phyto

Journée d'échanges du 29 septembre 2016 à Saint Galmier (SIMA Coise)



L'ARRA² a formalisé la mise en place d'un réseau professionnel dédié aux questions de qualité de l'eau en lien avec le monde agricole depuis 2012. Le réseau se regroupe au moins une fois par an avec l'objectif de mutualisation des expériences et l'ouverture d'un espace de discussion qui permet d'aborder différents sujets.

Le premier temps d'échange portait sur la question de la **formation obligatoire pour les agriculteurs s'engageant en MAEC Phyto**. Les travaux conduits à ce sujet par certains animateurs ont été mutualisés permettant aujourd'hui de disposer d'un cahier des charges commun pour l'organisation et le contenu de la formation que doivent réaliser les agriculteurs engagés dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Le projet TIP-TOP : Il s'agit d'un projet de modélisation participative et d'optimisation agro-écologique des transferts diffus agricoles en lien avec les infrastructures paysagères. Il est conduit par Dominique TREVISAN (INRA Thônou les Bains UMR CARTELE) et Hervé COQUILLART (CENRA).

Le groupe s'est rendu l'après-midi à Saint Marcellin en Forez pour participer aux **ateliers terrain Tech & Bio** :

Les personnes qui portent ce projet aimeraient avoir des retours d'animateurs agri-phyto. Une rencontre et une mise en lien seront organisées.

Le Miscanthus : Sylvain GRANGER a présenté le travail engagé sur l'Ouest-Isère et Nord-Drôme autour de la culture du miscanthus. Le rôle de ce groupe de travail est de favoriser les expérimentations et leurs suivis, de promouvoir le miscanthus à travers l'organisation de forums, de produire différents documents d'informations, de proposer des voyages d'études, des interventions techniques, de mettre en relation les différents acteurs d'une filière potentielle, d'informer et de sensibiliser les financeurs.

Le dernier temps d'échange de la matinée était consacré aux **leviers permettant de pérenniser les actions développées sur les territoires** à l'issue des diagnostics d'exploitation agricole. Les échanges ont fait ressortir l'importance de l'animation et de la proximité avec les exploitants agricoles et les organisations professionnelles agricoles.

1. Visite du GAEC des Genêts, avec les associés et Jean-Pierre Monier, Chambre d'agriculture de la Loire et référent technique régional bovins lait bio.

- Agriculture biologique, race simmental, gestion des pâturages, robot de traite, foin ventilé, résultats technico-économiques...

2. Savoir observer son sol pour améliorer sa fertilité, par Marie-Pascale Couronne, Chambre d'agriculture de la Drôme.

- Observation d'une fosse pédologique sur différentes cultures

3. Place de l'herbe, du maïs et du méteil dans les systèmes fourragers bio, par Véronique Bouchard, Chambre d'agriculture du Rhône, Monique Laurent, Idele, et Dominique Tisseur, Loire Conseil Elevage.

- Cohérence du système, équilibre énergie et protéines

4. Le désherbage mécanique des cultures, avec Sylvain Rancon, FDCUMA, et Jean Champion, Chambre d'agriculture de la Drôme et référent technique régional grandes cultures bio.

- Principes et démonstration : herse étrille sur blé, herse et bineuse sur maïs.



Actualités au fil de l'eau

Comité de pilotage restreint du 13 octobre : Contrat Territorial 2017-2021

A la suite de l'élaboration de la seconde partie du contrat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la période 2016-2018, l'exécutif du syndicat s'est réuni avec les partenaires et notamment l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, afin de faire le bilan des cinq années de procédure (2012-2016) et de présenter le programme envisager dans le cadre d'un Contrat Territorial pour la période 2017-2021. La perte annoncée d'une partie des financements (subvention de fonctionnement) provenant de la Région, et le contexte de réforme territoriale (Loi NOTRE), impose au syndicat de s'adapter et de trouver les solutions pour maintenir un niveau d'intervention en adéquation avec les objectifs d'atteinte du bon état écologique des eaux. D'autre part, il s'agit de présenter aux élus et partenaires un projet de contrat territorial avec l'Agence de l'Eau qui permette de garantir la nécessaire proximité d'actions et les dynamiques engagées. Les échanges vont se poursuivre et s'accélérer prochainement afin de fournir à l'Agence une proposition dans la seconde partie du mois novembre.

Les élus des structures gestionnaires de cours d'eau reçus à la Région

Le 11 octobre dernier, la Région Rhône-Alpes par la voie de son Vice-président Eric FOURNIER, invitait les élus des structures gestionnaires de cours d'eau, pour faire part des orientations de la nouvelle mandature en ce qui concerne le soutien régional à la gestion des milieux aquatiques. Force est de constater que la Région a confirmé qu'elle n'interviendra plus par le biais de soutien au fonctionnement, sauf au cas par cas pour des structures en difficulté. Les contrats de rivière en cours iront à terme et bénéficieront d'un soutien régional pour des opérations d'investissements. Au-delà de la fin de ces Contrats Rivières, des soutiens régionaux pourront être sollicités dans le cadre des contrats de trames vertes, bleues et noires. Une trentaine de structures étaient présentes et ont pu s'exprimer à l'annonce de ces orientations. Le SYMILAV et la Communauté d'Agglomération Loire-Forez étaient présents à cette réunion.

Effacement des seuils de Chalmazel

Le dossier administratif relatif à l'effacement de 3 seuils, et l'aménagement d'un autre, sur le Lignon à Chalmazel, est en cours de traitement pour obtenir l'autorisation des services de l'Etat permettant le démarrage des travaux. Le dossier technique a été achevé à l'issue d'un travail de concertation avec les propriétaires des ouvrages. La suppression de ces 3 seuils et l'équipement du quatrième, vont permettre de rétablir la continuité piscicole entre le hameau de Pont de Chevelière et le lieu dit Le Neyron en dessous du col de la Croix de Ladret sur le Lignon de Jeansagnière, soit un linéaire de plus de 5 km de cours d'eau. Les travaux sont programmés pour l'été 2017, laissant le temps à l'équipe rivière de réaliser un chantier de restauration modéré de la ripisylve, afin d'éviter des problèmes d'érosion régressive suite à l'effacement des seuils.

